



Chargé du développement territorial (H/F)

Identification de l'agent

Prénom NOM	
Matricule	
Date de création du poste	
Cadre d'emplois (catégorie, filière)	Cat. A ; Filière : administrative
Affectation (pôle, service)	PVNTE – Service Animation Économique Territoriale

Missions

Le/La chargé.e de développement territorial favorise l'émergence et l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires économiques et touristiques. Il/Elle coordonne et anime le réseau des acteurs locaux.

Activités

Activités principales

• Assistance et conseil auprès des élus

- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions
- Recenser et transmettre les besoins et attentes des acteurs locaux
- Contribuer à l'élaboration de diagnostics partagés entre acteurs institutionnels
- Établir des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus (*modes de gestion, missions, projets, ressources, plans d'actions*)
- Alerter la collectivité sur les opportunités et sur les risques (*techniques, juridiques, financiers, etc.*) liés à une stratégie ou à un projet
- Mobiliser une tactique de négociation et communication face aux enjeux et aux acteurs en présence

• Conception, mise en œuvre, développement et animation d'espaces partenariaux

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques et les personnes ressources sur le territoire, particulièrement en matière touristique (TCO,

	OTI, Parc national, etc.) – Favoriser les échanges entre professionnels – Animer des groupes de travail techniques – Rédiger et suivre des conventions et chartes de partenariats • Animation de la relation aux différents publics du territoire – Informer les acteurs locaux sur les modalités d'aide et de suivi des projets – Créer les conditions de la citoyenneté active – Développer et animer des dispositifs d'information, de concertation et de participation avec les publics : habitant, usagers, associations, entreprises – Concevoir et développer des supports de communication • Coordination et accompagnement des projets de développement – Définir une stratégie et les modalités d'accompagnement du projet – Définir et rédiger des cahiers de charges – Évaluer les conditions de faisabilité des projets au regard des schémas et des axes d'intervention définis par la collectivité – Planifier les ressources (<i>humaines, technique, financières</i>) du projet – Manager des projets complexes – Organiser des tâches en coopération, mobiliser et animer les partenariats autour du projet – Capitaliser et communiquer sur les projets engagés par la collectivité
Activités spécifiques	Suivi des projets, études, actions et interventions relatif au territoire « Porte de Parc » La Guillaume/Petite France/Maïdo. Plus généralement, référent de la DVET sur la dynamique « Porte de Parc ».

Exigences requises

Formations et qualifications obligatoires	Bac + 3 minimum
Savoir	– Connaissance de l'environnement territorial – Principes et modes d'animation du management public territorial – Méthodes d'analyse et de diagnostic participatif – Réseaux stratégiques d'information
Savoir-faire	– Savoir accompagner les porteurs de projets économiques et touristiques – Savoir prioriser les actions à mener – Management de projets – Maîtriser l'outil informatique – Rédiger des documents administratifs – Rédiger des comptes rendus de réunion – Être capable de négocier

Savoir-être	– Autonomie – Créativité, goût pour l'innovation – Dynamisme et force de proposition – Qualités relationnelles – Techniques d'écoute – Techniques de communication et de gestion de conflits – Techniques de négociation – Techniques de travail coopératif – Techniques de médiation et de dynamique de groupe – Méthode et rigueur
--------------------	---

Liaison fonctionnelle

Supérieur hiérarchique direct	Responsable du service
Degré d'autonomie	Haute
Poste d'encadrement	Non

Conditions d'exercice

Lieu de travail	Commune de Saint-Paul
Horaires	8h-16h du lundi au jeudi et 8h-15h le vendredi
Conditions spécifiques	
Temps de travail	Complet
Moyens à disposition	

Validité

Fait à Saint-Paul, le		
Agent	Chef de service	Direction des Ressources Humaines